

Règles de sécurité des Salles Laboratoire / TP chimie

Porter les équipements de protection et une tenue adéquate.

Séparer les zones propres d'écriture et de lecture des zones de manipulation.

Éviter les mouvements brusques.

Il est interdit de fumer, manger ou garder de la nourriture dans les salles

Les salles sont réservées aux personnes autorisées.

Se laver les mains en quittant le laboratoire.

* Pour toute utilisation hors des TP enseignement programmés, nous contacter au préalable en indiquant la date de début et de fin de la manip prévue ainsi que sa nature.

* Tous vos échantillons doivent être étiquetés avec au minimum avec les informations suivantes :

- votre **nom**

- la **date** de conditionnement

- le **type** de produit (CMR, acide/base ou organique,...) pour savoir où stocker et où jeter.

* Si vous avez des échantillons qui doivent restés dans les étuves, ne pas oublier de remplir le listing.

* Vos zones de travail doivent être systématiquement rangées et nettoyées soit à la fin de votre séance de Tp pour les étudiants et pour les doctorants et autres stagiaires au plus tard en fin de semaine, *le rangement du Vendredi*.

* Les différentes verreries doivent être lavées et rangées (attention à l'encombrement des éviers).

* Lorsque vous constatez qu'un produit est presque fini, contactez les personnes en charge du laboratoire. Notez également le nom des produits manquant ou presque finis sur le tableau blanc de la salle 1N112.

* Déchets : Si vous constatez qu'une caisse ou qu'un bidon est plein, contactez les personnes en charge du laboratoire. N'attendez pas que cela déborde et respecter la ligne à ne pas dépasser.

* Concernant la fin des projets d'études, les placards où vous avez déposé vos divers échantillons doivent être débarrassés impérativement.

N'hésitez pas à venir nous voir si vous avez des questions.

Comptant sur votre bonne compréhension et de votre coopération.

Merci à tous.

Marie Laure ANTOINE - marie-laure.antoine@univ-lorraine.fr – 03 72 74 96 15

Christelle PERRIN – christelle.perrin@univ-lorraine.fr – 03 72 74 96 52

Bureau 1N213